

Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit  
6 rue du collège – 25800 Valdahon

## **Compte-rendu du Comité syndical**

**Séance du : 17 décembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège du Département du Doubs, au 7 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, lieu choisi par le Comité, ou en visioconférence, sous la présidence de M. Denis LEROUX, Président du Syndicat.

### **Appel nominal**

#### **Collège Département**

**Titulaires votants** : M. Philippe ALPY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Sylvie LE HIR (visioconférence), M. Denis LEROUX, M. Rémy NAPPEY (visioconférence).

**Suppléants votants** : Mme Florence ROGEBOSZ (visioconférence).

**Suppléants non-votants** :

**Ont donné pouvoir** : Mme Béatrix LOIZON à M. LEROUX.

#### **Collège EPCI**

**Titulaires votants** : M. Didier AUBRY, M. Michel BEUQUE (visioconférence), M. Yves BRAND, M. Michel CLAUDE, M. François CUCHEROUSSET, M. Florian GAIFFE, M. Philippe MARECHAL (visioconférence), M. Benoit PARENT (visioconférence), M. André PARROT, M. Pierre VAUFREY (visioconférence), M. Thierry VERNEY.

**Suppléants votants** : M. Patrick LECHINE.

**Suppléants non-votants** : M. Sébastien LAITHIER (visioconférence), M. Romain VERMOT.

**Ont donné pouvoir** :

#### **Membre associé** :

#### **Etaient également présents**

M. Gunther BAEKELANDT, *DUN adjoint, Conseil départemental du Doubs* ; M. Jean-Louis CHAUVIN, *Doubs Très Haut Débit* ; M. Cyril PHILIPPONNAT, *Doubs Très Haut Débit* ; Mme Catherine MOINE, *Doubs Très Haut Débit* ; M. Johan THIENARD, *Doubs Très Haut Débit*.

**Les convocations ont été légalement adressées le 15 novembre 2020.**

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du PV du CS du 25/11/2020
2. Budget primitif 2021
3. Point d'informations diverses

---

**Le Président ouvre la séance à 18h40**

**M. LEROUX** remercie les délégués pour leur participation sur place ou en visioconférence en dépit de conditions toujours malheureusement contraignantes liées au contexte sanitaire.

**M. LEROUX** annonce tout d'abord que le réseau a dépassé le jour même les 65 000 lignes FTTH éligibles et que 2020 représentera finalement plus de 13 500 lignes FTTH supplémentaires, ce qui constitue un résultat meilleur qu'attendu en milieu d'année vu le contexte. Il remercie les équipes et les entreprises qui ont su redémarrer la machine industrielle dès avant la fin du premier confinement.

**M. LEROUX** procède à un appel nominatif distinguant les élus participant en présentiel et en distanciel. Il constate ainsi que le quorum est atteint dans les deux collèges en incluant les élus en visioconférence.

**M. GAIFFE** est désigné Secrétaire de séance.

**M. LEROUX** propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant les problèmes rencontrés dans le cadre des raccordements en mode STOC. Cette demande ne rencontre pas d'opposition.

#### **1. Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 25 novembre 2020 – Délibération n°24-2020**

Ce procès-verbal a été adressé aux membres du Comité syndical en date du 8 décembre 2020.

***Le procès-verbal du Comité syndical du 25 novembre 2020 ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.***

#### **2. Budget primitif 2021 – Délibération n°25-2020**

**M. LEROUX** présente le budget primitif pour 2021 et renvoie aux documents de présentation détaillée, qui eux-mêmes sont dans la droite ligne du débat d'orientations budgétaires du Comité syndical du 25 novembre 2020.

**M. LEROUX** relève qu'il s'agit d'un budget record à tous égards, qui s'équilibre à presque 108 M€, avec des investissements réels culminant à 48 M€, comprenant notamment les déploiements de la fin de la Phase 2 et le début de la Phase 3, ainsi que le coût des raccordements via le délégataire régisseur, et des recettes d'exploitation sans aucun emprunt à 44 M€. Le haut niveau de ces dernières est dû notamment à la redevance R0 qui sera perçue lors de la remise en exploitation des lignes déjà construites au nouveau fermier en septembre 2021.

**M. LEROUX** avertit cependant que ces masses financières importantes doivent être considérées dans une perspective de soutenabilité à long terme (post-2023) et que les équilibres dépendent notamment d'un soutien poursuivi de l'Etat et de la Région envers la Phase 3.

**M. LEROUX** remarque enfin que le dossier de la BLHD constitue une inconnue de l'année 2021 (voir §4b).

Le budget primitif s'établit ainsi à hauteur de 107 849 400 €, décomposé en :

- Section d'investissement : 60 750 700 €
- Section d'exploitation : 47 098 700 €

Il est présenté par chapitre, conformément au règlement financier et budgétaire.

SMIX DOUBS THD BP 2021 - PRESENTATION GENERALE - VUE D'ENSEMBLE						
DEPENSES			RECETTES			
EXPLOITATION	REEL					
	011	Charges à caractère général	3 507 000,00	013	Charges de personnel	5 000,00
	012	Charges de personnel	600 000,00	70	Produits des services	8 100 000,00
	65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	74	Subventions participations	2 588 000,00
	66	Charges financières	740 000,00	75	Autres produits de gestion courante	33 437 000,00
	67	Charges exceptionnelles	1 100 000,00	77	Produits exceptionnels	50 000,00
	022	Dépenses imprévues	100 000,00			
		<b>TOTAL REEL</b>	<b>6 050 000,00</b>		<b>TOTAL REEL</b>	<b>44 180 000,00</b>
	ORDRE					
	023	Virement à la section d'investissement	36 213 500,00			
	042	OD transfert entre sections amortissements	4 749 200,00	042	OD transfert entre sections reprise subventions	2 518 700,00
	042	OD transfert entre sections amortissements IRU	86 000,00	042	OD transfert entre sections IRU	400 000,00
	<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>41 048 700,00</b>		<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>2 918 700,00</b>	
	<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>47 098 700,00</b>		<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>47 098 700,00</b>	
INVESTISSEMENT	REEL			REEL		
	16	Emprunts dettes (Remboursement capital)	3 040 000,00	13	Subvention d'investissement	10 536 000,00
	20	Immobilisations incorporelles (Etudes-IRU)	615 000,00	16	Emprunts	
	21	Immobilisations corporelles (Mobilier matériel...)	5 000,00	23	Immobilisations en cours (travaux, av délégataire)	
	23	Immobilisations en cours (travaux, av délégataire)	44 756 000,00	26	Titres de participation	
	020	Dépenses imprévues	250 000,00			
		<b>TOTAL REEL</b>	<b>48 666 000,00</b>		<b>TOTAL REEL</b>	<b>10 536 000,00</b>
	ORDRE			ORDRE		
	040	OD transfert entre sections reprise subventions	2 518 700,00	021	Virement de la section d'exploitation	36 213 500,00
	040	OD transfert entre sections IRU	400 000,00	040	OD transfert entre sections amortissements	4 749 200,00
	041	OD patrimoniales	9 166 000,00	040	OD transfert entre sections amortissements IRU	86 000,00
		<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>12 084 700,00</b>	041	OD patrimoniales	9 166 000,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>60 750 700,00</b>		<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>50 214 700,00</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>107 849 400,00</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>107 849 400,00</b>	

**Les élus du Comité syndical approuvent à l'unanimité le budget primitif 2021 tel que présenté par chapitre.**

**Appelés nominalement, tous les élus votants participant en visioconférence autorisent expressément M. LEROUX à signer le Budget primitif pour leur compte dans le cadre dérogatoire institué lors du Comité syndical du 25 novembre 2020 pendant l'état d'urgence sanitaire.**

### **3. Sauvegarde du réseau syndical face aux dysfonctionnements du « mode STOC » – Délibération n°26-2020**

Après avoir entendu l'exposé du Président sur les mécanismes du mode STOC (« sous-traitance opérateur commercial ») par lesquels le délégataire-exploitant du réseau syndical est contraint de sous-traiter le pilotage des raccordements finals aux opérateurs commerciaux qui le souhaitent,

les élus du Comité syndical dénoncent avec vigueur un système qui :

- sape toute capacité du délégataire-exploitant à superviser correctement, en temps réel, le réseau FTTH public qui lui est confié ;
- dénature la relation de sous-traitance entre le délégataire-exploitant, dépositaire d'une mission de service public, et le technicien-raccordeur, le plus souvent autoentrepreneur, *de facto* inconnu de ses services, qui est censé intervenir pour son compte, dans des conditions parfois indignes et/ou dangereuses ;
- avec le résultat manifeste, en moins de deux ans, d'une dégradation accélérée de l'intégrité et de l'exploitabilité d'un réseau neuf, recetté et vérifié à 100 % au moment de sa livraison, qui va, si rien n'est fait, nécessiter des réinvestissements massifs et anormaux à brève échéance.

**Par conséquent, les élus du Comité syndical demandent à l'unanimité au Président de prendre d'urgence toutes les dispositions utiles et nécessaires pour la sauvegarde du réseau syndical, et notamment de mener des expérimentations excluant tout recours au mode STOC sur des plaques FTTH à livrer à partir de début 2021.**

*MM. NAPPEY et LAITHIER quittent la séance à 19h45.*

#### **4. Informations diverses**

*Ces points n'ont pas fait l'objet de délibérations.*

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, **M. LEROUX lève la séance à 21h00**

**Le Président du Syndicat mixte  
Doubs Très Haut Débit**

**Denis LEROUX**



#### **Délibérations adoptées :**

- n°24-2020 : Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 25 novembre 2020
- n°25-2020 : Budget primitif 2021
- n°26-2020 : Sauvegarde du réseau syndical face aux dysfonctionnements du « mode STOC »